

La clôture des inscriptions est fixée au **24 juin 2018** (pour les élèves dont l'orientation est connue).

**Au-delà de cette date, une pénalité de 15 €** sera appliquée, sauf pour les élèves en attente d'affectation qui devront joindre un justificatif.

Tout renseignement complémentaire pourra être obtenu à l'adresse suivante :

**ANTENNE RÉGIONALE DE LA VENDÉE**

Service Transports routiers de voyageurs

40 rue du Maréchal Foch

TS 80040

85927 LA ROCHE SUR YON Cedex 9

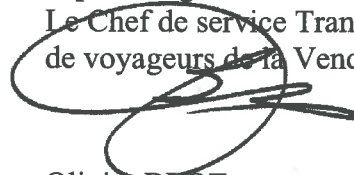
Tél : 02.28.85.82.82

[transportsscolaires85@paysdelaloire.fr](mailto:transportsscolaires85@paysdelaloire.fr)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la Présidente du Conseil Régional  
et par délégation

Le Chef de service Transports routiers  
de voyageurs de la Vendée,



Olivier BLOT